

Licence professionnelle Activités et techniques de communication spécialité journalisme spécialisé

RNCP8724 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	321
Code(s) ROME	E1106, L1505, E1201, E1305, L1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Le rédacteur de presse diffuse une information par voie de presse (écrite, parlée, télévisée, télématique...) en assurant une fonction de médiateur entre un événement, un fait, un thème et un public. Il décide du mode de traitement du sujet en fonction du public visé, de sa propre sensibilité et des orientations de l'organe de presse concerné. Il peut être chargé du traitement direct de l'information (rédaction d'articles, reportages photographiques), d'un traitement plus formel (présentation, mise en page, enchaînement des sujets, titrage...), ou de l'orientation générale des publications (composition du sommaire, harmonisation...).

Compétences techniques de base :

- choisir un événement, un fait ou un thème (informations événementielles, sujets socioculturels, scientifiques ou techniques...) devant intéresser son public ;
- identifier des sources d'information ;
- collecter l'information dans une zone géographique particulière (toutes sortes de sujets et de genres rédactionnels) ou un domaine d'intérêt (politique, économie, culture, faits divers...) ;
- croiser les sources d'information et vérifier l'information ;
- traduire ou faire traduire l'événement, le fait ou le thème dans un langage médiatique pour produire une information adaptée au support et au public ;
- effectuer des reportages (textes et photos), des interviews, des enquêtes, des dossiers, des portraits, des entrefilets...
- rédiger des articles ;
- titrer les articles.

- Le journaliste reporter d'images (JRI) participe, sous le contrôle de la rédaction en chef, à l'élaboration ou à la diffusion d'une production journalistique audiovisuelle, à l'aide de matériels de prise de vues.

Compétences techniques de base :

- diffuser une information en assurant une fonction de médiateur entre un événement et un public ;
- décider du mode de traitement du sujet en fonction du public et de l'organe de presse ;
- identifier des sources d'information ;

- collecter l'information dans une zone géographique particulière (toutes sortes de sujets et de genres rédactionnels) ou un domaine d'intérêt (politique, économie, culture, faits divers) ;
- croiser les sources d'information et vérifier l'information ;
- effectuer des reportages, des interviews, des enquêtes, des dossiers, des portraits ;
- préparer le matériel et contrôler son fonctionnement ;
- mettre en oeuvre un équipement (caméra vidéo) ;
- vérifier la qualité technique et artistique de l'image (ainsi que le son), et effectuer les réglages nécessaires ;
- procéder aux interventions d'urgence en cas de dysfonctionnement du matériel ;
- assurer la maintenance courante du matériel.

• Le photographe de presse prépare et réalise des prises de vue photographiques dans une ou plusieurs spécialités (mode, portrait, documentaire, reportage...). Il choisit le sujet, le thème ou le reportage qu'il traite, ou répond à la commande du service « photo » qui l'emploie. Il développe ou tire parfois ses photographies.

Il peut aussi exercer des fonctions d'encadrement ou de gestion d'un studio de photographie.

Compétences techniques de base :

- diffuser une information par voie de presse écrite en assurant une fonction de médiateur entre un événement et un public ;
- décider du mode de traitement du sujet en fonction du public et de l'organe de presse ;
- identifier des sources d'information ;
- collecter l'information dans une zone géographique particulière (toutes sortes de sujets et de genres rédactionnels) ou un domaine d'intérêt (politique, économie, culture, faits divers) ;
- effectuer des reportages (photos), des dossiers, des portraits ;
- croiser les sources d'information et vérifier l'information ;
- titrer et légender les sujets ;
- préparer la prise de vue : repérage des lieux, des décors, recherche de documentation ;
- contrôler et entretenir son équipement : appareils photo, pellicules...
- effectuer la prise de vue après les choix et réglages techniques : lumière, objectif, éléments de cadrage, mise au point, diaphragme, vitesse ;
- réaliser ou assurer le suivi du traitement des épreuves dans un laboratoire : développement, tirage ;
- choisir, seul ou avec le service « photo », les tirages définitifs en exécutant (ou faisant exécuter) les corrections.

• Le correcteur de presse procède aux opérations de préparation de la copie : première lecture, correction, ajout d'indications techniques visant la mise en cohérence des différents éléments du texte (titres, illustrations, notes...), à partir d'un texte original destiné à être imprimé, en liaison avec l'auteur (un journaliste, un expert) et le maquettiste. Il transmet le texte préparé (copie) à l'atelier de mise en page (prépresse). Il procède à une lecture du texte composé et apporte les corrections nécessaires avant impression.

Compétences techniques de base :

- effectuer une première lecture méthodique du texte « original » à imprimer, en vue de corriger toutes les fautes de français (orthographe, syntaxe) et de typographie ;
- calibrer les textes en fonction du projet rédactionnel, du sommaire, du chemin de fer et de la maquette de la publication ;
- préparer la mise en forme, fixer la structure de chaque page, de manière à en optimiser la lisibilité (équilibre texte/image), en liaison avec l'auteur (un journaliste, un expert) et le maquettiste ;
- signaler les corrections à apporter, effectuer le marquage typographique en vue de la saisie en atelier de composition ;
- procéder à une dernière lecture du texte composé et mis en page, et apporter les corrections nécessaires avant BÂT.

• Présentateur/présentatrice de journal (radio, télévision).

Compétences techniques de base :

- présenter ou animer des émissions radiodiffusées ou télévisées ;
- recueillir ou rechercher les informations et des documents concernant les programmes et leur contenu (horaires d'intervention, informations à annoncer, contenu des spectacles ou émissions, noms des invités...) ;
- préparer les interventions : textes de présentation, interviews, commentaires, billets, chroniques... ;

— coordonner et réguler par des interventions personnalisées, les divers éléments constitutifs du journal, en prenant en compte les imprévus et les impératifs techniques de réalisation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans les domaines suivants:

- édition de journaux ;
- édition de revues et périodiques ;
- production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision * ;
- édition et diffusion de programmes radio * ;
- programmation de télévision et télédiffusion * ;
- édition de chaînes généralistes * ;
- édition de chaînes thématiques) * ;
- portails Internet ** ;
- activités des agences de presse ;
- activités photographiques*** ;
- traduction et interprétation ***.

(*) Spécifiquement sur des programmes d'information.

(**) Spécifiquement pour des sites d'information.

(***) Spécifiquement pour la presse

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- rédacteur/rédactrice de presse ;
- éditorialiste ;
- journaliste rédacteur/rédactrice ;
- correspondant/correspondante à l'étranger ;
- critique d'art, critique de cinéma, critique de théâtre, critique littéraire, critique musical ;
- grand reporter, reporter ;
- journaliste localier ;
- reporter spécialisé ;
- rédacteur Web ;
- journaliste sportif ;
- journaliste scientifique ;
- secrétaire de rédaction ;
- secrétaire général de rédaction ;
- rédacteur ou rédactrice en chef ;
- journaliste reporter d'images (JRI), journaliste de la presse audiovisuelle ;
- photographe de presse, reporter photographe ;
- correcteur/correctrice de presse ;
- présentateur/présentatrice de journal (radio, télévision)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très faible (1/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.

Facteurs principaux

Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi

Salaire médian (mensuel)	2 215 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie · tension 4/5 (Élevée) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	82 757
Jugés difficiles à recruter	9 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition U1X80 — Professionnels des spectacles U1X81 — Photographes U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-nancy2.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/8724/>